

CONDITIONS POUR PRÉSENTER UNE CANDIDATURE

Candidature au Diplôme d'Université

- Être titulaire, dans son pays d'origine, des diplômes requis pour être admis au cycle national de doctorat en droit ou autre discipline de SHS (posséder un niveau Master 2).
- Avoir une bonne pratique d'au moins deux langues officielles de l'U.E., dont le français.
- Être sélectionné par le Conseil scientifique du programme.
- Les étudiants sont dispensés des droits d'inscription.

Candidature au programme Gratianus (hors D.U.)

Les étudiants titulaires d'un Master 1 (Bac + 4) peuvent suivre le programme ; ils pourront obtenir une « attestation de suivi », mais ne peuvent prétendre au DU.

★ Les candidats retenus, s'ils possèdent la nationalité d'un des États membres de l'UE, peuvent bénéficier d'une bourse ERASMUS.

Le programme peut également accueillir, mais sans bourse ERASMUS, des chercheurs venant d'autres pays.

Pour toute information ou pour s'inscrire :
dsr@u-psud.fr ou droit.canonique@icp.fr

Les cours se déroulent sur deux sites :

Droit et Sociétés religieuses
Faculté Jean Monnet
54, Boulevard Desgranges
92331 Sceaux Cedex
Tel : +0033 (0)1 40 91 18 36
dsr@u-psud.fr
<http://dsr.u-psud.fr/>

Faculté de droit canonique
22, Rue Cassette
75006 Paris
Tel : +0033 (0)1 44 39 52 82
Fax : +0033 (0)1 42 84 17 11
droit.canonique@icp.fr
<http://www.icp.fr/fr/Organismes/Faculte-de-Droit-Canonique/Faculte-de-Droit-Canonique>

UNIVERSITY DEGREE *GRATIANUS*

GRATIANUS is a European inter-universities programme for PHD students in Law and Religion and Canon Law. The Gratianus degree is issued by the University Paris-Sud, in connection with universities of various EU member States, within the ERASMUS agreements.

GRATIANUS above all aims at training young researchers on issues related to Law and Religion. It is in priority – but not exclusively – designed for PHD candidates who are decided on an academic career.

The course takes place in Paris for three months and starts each year on October 1st. It is taught by eminent scholars in Law and Religion from various European universities, partners of the programme, and deal with many issues such as religion and the workplace, religion at school, discrimination, *laïcités*, EU and ECHR law.

Since the creation of this programme in 1991, over 250 students attended it, 80 are now postgraduate with a PHD in Law and many of them still work in the research area or have a position at university.

The main asset of Gratianus is the success in creating a net of young and expert scholars throughout Europe.

The Paris-Sud Center of Research *Droit et sociétés religieuses* is a frame for those various researches and organizes conferences, seminars and international meetings in connection with the works carried out within the Gratianus Programme.

This Center welcomes PHD students and foreign scholars and supports the enlargement and renewal of the Canon Law as well as the Law and Religion studies.

If you are interested, please visit the website :
<http://dsr.u-psud.fr/>

Gratianus

Programme européen
de formation doctorale

États, Religions, Libertés :

Droit et histoire en Europe

Diplôme de l'Université Paris-Sud
en collaboration avec l'Institut catholique de Paris
et 13 autres universités en Europe

PRÉSENTATION

Le Diplôme d'Université (D.U.) GRATIANUS *États, Religions, Libertés : Droit et histoire en Europe* est un programme interuniversitaire européen de formation doctorale.

Il est délivré par l'Université Paris-Sud, en collaboration avec des établissements universitaires d'États membres de l'Union européenne, dans le cadre d'accords Erasmus.

Ce programme d'excellence se déroule à Paris du 1^{er} octobre au 20 décembre de chaque année.

Il a pour objectif premier la formation de jeunes chercheurs et s'adresse en priorité - mais non exclusivement - aux étudiants inscrits en thèse de doctorat.

Les jeunes diplômés qui suivent cette formation doctorale poursuivent parallèlement leurs travaux de doctorat.

Depuis sa création en 1991, environ 250 étudiants ont suivi le programme. Près de 80 participants ont soutenu une thèse de doctorat en droit, à Paris-Sud ou dans leur université d'origine, thèse parfois préparée en co-tutelle ou en co-direction. Beaucoup poursuivent dans la recherche et la carrière universitaire.

Le centre universitaire de recherche « Droit et sociétés religieuses », Équipe d'Accueil reconnue par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, accueille et encadre ces diverses recherches. Les doctorants bénéficient des conférences, séminaires, réunions de thèses et colloques internationaux organisés en liaison avec les travaux menés dans le cadre du programme GRATIANUS.

ENSEIGNEMENTS

① ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME GRATIANUS

- Droit des relations Églises-États en Europe : Financement des cultes, École, Droit du travail, Mariage, Discrimination, Laïcités...
- Droit comparé des religions en Europe
- Droit communautaire et international
- Droits fondamentaux (CEDH)
- Histoire du droit canonique et des institutions religieuses
- Histoire de l'Église et des religions

Cours et séminaires sont dispensés par des professeurs dont l'excellence des travaux est pleinement reconnue par la communauté scientifique internationale.

② LA PARTICIPATION À D'AUTRES ENSEIGNEMENTS OFFERTS PAR LES UNIVERSITÉS PARISIENNES

③ ÉLABORATION D'UN RAPPORT, À LA FIN DU PROGRAMME GRATIANUS

UNIVERSITÉS PARTENAIRES

Université Paris Sud
Institut catholique de Paris
Université Paris 2 Panthéon-Assas
Université de Strasbourg

Universidad Alcalá de Henares
Université d'Athènes
Bonn Universität
Université Libre de Bruxelles
Cardiff Law School
Faculté de théologie de Cluj

Universidad Complutense de Madrid
Dogus Universitesi d'Istanbul
Université de Lucerne

Università degli Studi di Firenze
Università del Sacro-Cuore di Milano
Università del Piemonte Orientale
Tübingen Universität

RECONNAISSANCE ACADÉMIQUE DU DIPLÔME (D.U.)

VALIDATION DU PROGRAMME

Chaque enseignement donne lieu à une évaluation par le professeur. La période annuelle de formation se termine par un rapport sur l'état d'avancement des recherches personnelles.

OBTENTION DU DIPLÔME D'UNIVERSITÉ (D.U.)

Le rapport sur le programme et sur l'état d'avancement de la thèse constitue un élément essentiel pour l'obtention du Diplôme d'Université.

Voir le règlement des examens du D.U. :

<http://dsr.u-psud.fr/>

THÈSE

Les étudiants qui s'inscrivent au D.U. peuvent s'inscrire parallèlement, sous certaines conditions, en thèse de doctorat en droit à la Faculté Jean Monnet ou dans leur université d'origine.

La formation doctorale peut être en partie validée au titre des formations demandées par les Écoles doctorales.